



*SATU MARE, Romania*  
*Str. Miron Costin nr. 9, 440062*  
*Tel.+40-261-71.02.37*  
*Fax.+40-261-70.68.37*

*vannier@avocats-roumanie.eu*  
*www.avocats-roumanie.eu*

*LIMOGES, Franta*  
*Str. Pétiinaud Beaupeyrat nr. 22, 87000*  
*Tel. +33-5.55.42.71.66*  
*Fax. +33-5.55.77.73.10*

## NOTE 22 / 12.07.2010

### Le Registre des Opérateurs Intracommunautaires

L'Ordonnance d'Urgence du Gouvernement no. 54/2010 introduit l'obligation d'enregistrement dans le Registre des Opérateurs Intracommunautaires pour toutes les personnes imposables assujetties à la TVA qui réalisent ou ont l'intention de réaliser des opérations intracommunautaires

### ~ Opérations intracommunautaires ~

- livraisons intracommunautaires de biens qui ont lieu en Roumanie et qui sont exonérées de la taxe ;
- livraisons ultérieures de biens effectuées dans le cadre d'opérations triangulaires, effectuées dans l'État membre d'arrivée des biens et qui sont déclarées comme livraisons intracommunautaires avec code T en Roumanie ;
- prestations de services intracommunautaires, effectuées par des personnes imposables établies en Roumanie pour le bénéfice des personnes imposables non établies en Roumanie, mais établies dans la Communauté, autres que celles exonérées de la TVA dans l'État membre dans lequel elles sont imposables ;
- acquisitions intracommunautaires de biens taxables qui ont lieu en Roumanie ;
- acquisitions intracommunautaires de services, effectuées pour le bénéfice des personnes imposables établies en Roumanie, y compris personnes morales non imposables assujetties à la TVA, par des personnes imposables non établies en Roumanie, mais établies dans la Communauté, et pour lesquelles le bénéficiaire a l'obligation du paiement de la taxe.

### ~ Procédure ~

Les personnes imposables et les personnes morales non imposables doivent remettre à l'administration fiscale compétente :

- le formulaire 095 (peut être téléchargé : [http://static.anaf.ro/static/10/Anaf/transparenta/A2\\_Cerere\\_inscriere\\_radiere.pdf](http://static.anaf.ro/static/10/Anaf/transparenta/A2_Cerere_inscriere_radiere.pdf))
- le casier judiciaire délivré par l'autorité compétente roumaine pour tous les associés (à l'exception des sociétés par actions) et les administrateurs.

### ~ Conséquences ~

**Ne peuvent pas être inscrites :**

- les personnes imposables et les personnes morales non imposables qui ne sont pas assujetties à la TVA conformément à l'article 153 et 153<sup>1</sup> du Code Fiscal roumain ;
- les personnes imposables dont l'associé ou l'administrateur est mis en examen et/ou a été condamné pour des infractions en liaison avec une des opérations prévues au paragraphe « Opérations Intracommunautaires ».

**Constitue contravention** la réalisation d'opérations intracommunautaires par les personnes qui ont l'obligation de s'inscrire au Registre des Opérateurs Intracommunautaires et qui n'y sont pas inscrites conformément à la loi et est punie de la peine d'amende de 1.000 lei à 5.000 lei.

### ~ Délais ~

Les sociétés qui réalisent déjà des opérations intracommunautaires doivent s'inscrire au plus tard au 1<sup>er</sup> août 2010.

Les sociétés qui vont réaliser à l'avenir des opérations intracommunautaires doivent s'inscrire au Registre des Opérations Intracommunautaires minimum 10 jours avant toute opération intracommunautaire.